

L'Âge d'Or perd un pilier

Belle cérémonie commémorative d'hommages et de reconnaissance

Par Lucile Leduc

Environ deux cents personnes se sont rendues au Centre Culturel, mardi le 29 mai, afin de rendre hommage et reconnaissance à Monsieur Pierre Laflamme décédé subitement, vendredi le 25 mai en soirée.

Pierre était un des piliers du Club de l'Âge d'Or de Prévost.

La vie de Pierre fut active et bien remplie. Il fut sergent-détective à la police de Laval durant trente et un ans.

En 1977, lui et son épouse ont acheté un terrain à Prévost; ils y ont construit une grande maison dans laquelle ils aménagèrent avec leurs dix enfants, dont 4 fils et deux filles et quatre garçons adoptés.

En accomplissant son travail, il n'était pas rare que Pierre téléphone à Jacqueline pour lui demander de préparer un petit lit; entre autre quand un garçonnet, courant une nuit sur la route, fuyait un père violent.



C'est dans une atmosphère de sérénité, de tristesse et de grande dignité qu'environ 200 personnes se sont réunies au Centre culturel et communautaire de Prévost pour échanger entre elles et également pour admirer les photos de Pierre et de sa famille disposées au mur.

L'aide de la protection de la jeunesse ne fonctionnait pas durant les week-ends à cette époque. Il jouait le rôle de dépanneur d'urgence.

Il devint membre de l'Âge d'Or en 1993, puis fut nommé trésorier en 1996.

Rien ne l'arrêtait. Il était un travailleur infatigable. Discrètement, c'est lui qui plaçait les tables, les chaises, qui faisait les achats, qui organisait les voyages en autobus et qui préparait les communiqués à l'ordinateur. Ses livres de comptabilité étaient très bien tenus.

En plus, il composait et mettait en scène des pièces de théâtre. Et les salles étaient remplies à craquer.

Le club de l'Âge d'Or a ressenti le besoin de rassembler les gens qui l'ont connu. C'est dans une atmosphère de sérénité, de tristesse et de grande dignité qu'environ 200 personnes se sont réunies pour échanger entre elles et également pour admirer les photos de Pierre et de sa famille disposées au mur.

Des hommages et des témoignages ont été lus par Madame Jeannine Paquette, présidente, par Madame L.D. Leduc et par Monsieur André Leduc entouré des comédiens et des techniciens. Monsieur Leduc a raconté la belle expérience que Pierre lui a fait connaître en l'incitant à tenir un rôle dans ses pièces de théâtre. Toute l'assistance a été profondément émue et tous et toutes reconnaissent bien notre Pierre à travers ces paroles.

Madame Thérèse Gaudette a fait brûler de l'encens et elle nous a chanté: «Ajoute un couvert à ta table.»

C'est justement autour de la table d'un goûter que nous avons terminé la journée en nous racontant cet homme rassembleur et si humain.

Salut Pierre! Repose-toi bien, tu l'as bien mérité!

Toujours l'aurore

Si la nuit prend les lumières
au départ de tes yeux
et garde en son sein
l'envol des oiseaux.
Si la tristesse aile contre aile est
près de toi quai des absences
vives.
Les départs ne vont pas plus
loin que la nuit.
Toujours l'aurore, comme le
sang revient

dans la terre ou la forme ou le
vent.
Qu'importe la chair ou la
couleur
Nous sommes tous du même
arc-en-ciel
qui demeure...

Séralini



Pierre Laflamme, trésorier du Club de l'Âge d'or de Prévost, 32 ans policier, père de 10 enfants nous a quitté subitement le 25 mai dernier.

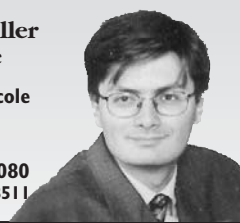
Expertise • Service • Conseil



Me Paul Germain
notaire
et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
JOR 1T0

Tél.: 224-5080
Télec.: 224-8511



Ne jetez pas vos vieilles actions trop vite

Votre grand-père avait laissé à votre père de vieilles actions d'une compagnie qui datent de Mathusalem. Au décès de votre père, vous avez confié ces actions à votre courtier qui n'a pu retracer la compagnie. Vous avez quand même gardé les vieilles actions, comme un souvenir de votre grand-père excentrique, qui disait qu'un jour il serait riche grâce à ces actions. Elles sont là, dans le fond d'un de vos tiroirs, et inexorablement un jour vous ferez un bon ménage et jetterez les vieilles actions de grand-papa. Fin de l'histoire...

Eh bien non, ce n'est pas la fin de l'histoire! Maintenant, des entreprises se spécialisent dans les recherches sur les vieilles actions. En s'adressant à ces entreprises il est possible que certains titres boursiers datant de plusieurs années puissent contribuer à assurer une certaine aisance financière à une famille, et même cacher une petite fortune ou, à tout le moins, un pécule que l'on croyait perdu.

Un confrère me racontait, son expérience personnelle lors du règlement de la succession de son père. Son père avait dans les années soixante, acheté des actions d'une compagnie minière. Depuis ce temps, les actions avaient perdu beaucoup de valeur, tellement que dans les années 80 celles-ci ne valaient plus que 5% de leur valeur initiale. Au décès de son père, le notaire étant incapable de retracer lui-même la fameuse compagnie, avait fait faire des recherches par une entreprise spécialisée. Sa surprise fut grande lorsque les gens de l'entreprise de recherche, l'ont appelé pour lui annoncer que les fameuses actions avaient beaucoup de valeur. En effet, la compagnie minière avait changé de dénomination sociale et la valeur des actions n'avait cessé de progresser depuis les dix dernières années. Sa mère a pu ainsi bénéficier d'une somme supplémentaire imprévue mais bienvenue.

L'entreprise Recherches Boursières Internationales Inc. est l'une des plus connues en Amérique du Nord. Il en coûte environ 120\$ par certificat d'actions. Si, une fois retracées, les actions ont de la valeur, la firme conservera 30% de la valeur de celles-ci, selon les cas.

N'hésitez pas à nous contacter pour bénéficier de notre expertise et de nos conseils. Consultez votre notaire, c'est payant.